

CERTIFICATIONS ET OBLIGATIONS



LES ESSENTIELLES :

LES INCONTOURNABLES EN GESTION DU PERSONNEL

OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître les principales obligations en matière de gestion du personnel
- Acquérir des réflexes pour limiter les risques de sanctions de l'employeur

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeant employeur, ou tout personnel administratif ayant des tâches en matière de gestion du personnel

PROFIL DE L'INTERVENANT

Consultante RH et/ou Juriste Social

PRÉREQUIS

Aucun

MOYENS, SUIVI, ÉVALUATIONS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Echanges entre participants
- Exercices et cas pratiques

PRISE EN CHARGE

OPCO, autre financement possible : nous consulter

PROGRAMME

- Sécuriser l'embauche
- Respecter la réglementation sur la durée du travail
- Bien gérer les absences
- Organiser la prise des congés payés
- Assurer le maintien dans l'emploi des salariés ou le développement de leurs compétences par la formation
- Garantir la santé et la sécurité des salariés
- Être conforme en matière d'affichage obligatoires et tenues de différents registres

EVALUATION

- Quizz
- Exercices
- Cas pratiques

Statistique satisfaction : 95%

Statistique de formation : données à venir

Tarif formation inter entreprises : 700€ HT* / participant (session garantie pour 5 participants minimum)

Durée : 1 jour (inter ou intra entreprise)

Format : Présentiel

***Tarif intra entreprise sur demande**

Envie de vous inscrire à cette formation ?

Contactez Julien Soriot

07 88 66 68 90

contact@fcp-academy.fr

LES ESSENTIELLES :

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (EVRP), ET DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître la réglementation en matière d'EvRP et DUERP
- Acquérir des bases méthodologiques d'évaluation des risques professionnels
- Être capable de formaliser et mettre à jour le DUERP

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne missionnée pour réaliser l'Évaluation des Risques Professionnels dans son entreprise

PROFIL DE L'INTERVENANT

Consultante RH ayant l'expérience pratique de l'EvRP/DUERP

PRÉREQUIS

Aucun

MOYENS, SUIVI, ÉVALUATIONS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Extraits vidéos
- Échanges entre participants
- Exercices, jeux et cas pratiques

PRISE EN CHARGE

OPCO, autre financement possible : nous consulter

PROGRAMME

- Les obligations employeur en matière d'EvRP et DUERP
- Les étapes de l'EvRP
- Les différents types de risques professionnels
- Principe de cotation des risques
- Le DUERP et les actions associées à mettre en oeuvre
- Le suivi de l'EvRP dans le temps

EVALUATION

- Quiz
- Cas pratiques

Statistique satisfaction : 95%

Statistique de formation : données à venir

Tarif formation inter entreprises : 1000€ HT* / participant (session garantie pour 5 participants minimum)

Durée : 2 jours (inter ou intra entreprise)

Format : Présentiel

***Tarif intra entreprise sur demande**

Envie de vous inscrire à cette formation ?

Contactez Julien Soriot

07 88 66 68 90

contact@fcp-academy.fr

APPRONFONDISSEMENT :

RÉALISER L'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (EVRP) ET LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaitre la réglementation
- Mettre en œuvre une démarche participative d'évaluation des risques professionnels de son entreprise
- Être capable de formaliser et mettre à jour le DUERP
- Être en capacité d'évaluer les facteurs de pénibilité légaux

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne missionnée pour réaliser l'Évaluation des Risques Professionnels de son entreprise, ou à y participer

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formatrice habilitée par le réseau Assurance Maladie Risques professionnels
CRAMIF/CARSAT/INRS pour la formation EvRP

PRÉREQUIS

Aucun

MOYENS, SUIVI, ÉVALUATIONS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Extraits vidéos
- Échanges entre participants
- Exercices, jeux et cas pratiques

PRISE EN CHARGE

OPCO, autre financement possible : nous consulter

PROGRAMME

- Les obligations employeur en matière d'EvRP et DUERP
- Enjeux et principes généraux de la prévention Santé et Sécurité au Travail recommandés
- Les acteurs internes et externes, et autres ressources Prévention S&ST sur lesquels s'appuyer
- Les étapes de l'EvRP: préparation, analyse, évaluation et hiérarchisation des risques
- Les différents types de risques professionnels et comment les évaluer
- Le DUERP et les actions associées à mettre en œuvre
- Le suivi de l'EvRP dans le temps
- Évaluer les facteurs de pénibilité légaux

EVALUATION

- Quizz
- Cas pratiques et mise en situation

Statistique satisfaction : 95%

Statistique de formation : données à venir

Tarif : 1200€ HT* / participant

Durée : 3 jours* (temps de mise en pratique entre chaque jour de formation)

Format : Présentiel

Session garantie pour 5 participants minimum

*Tarif intra entreprise sur demande

Envie de vous inscrire à cette formation ?

Contactez Julien Soriot

07 88 66 68 90

contact@fcp-academy.fr

ASSURER LA MISSION DE SALARIÉ DÉSIGNÉ COMPÉTENT (SDC) EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST)

OBJECTIFS DE FORMATION

- Pouvoir conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de Prévention Santé et Sécurité au Travail, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l'Assurance Maladie-Risques Professionnels/INRS
- Situer son entreprise au regard de la prévention des risques
- Situer son rôle parmi les acteurs en Santé et Sécurité au Travail
- Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés
- Identifier les mesures de prévention à mener à partir de l'évaluation des risques
- Contribuer à la mise à jour du DUERP

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de Salarié Désigné Compétent ou de Référent en Santé et Sécurité au travail

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formatrice habilitée par le réseau Assurance Maladie Risques professionnels
CRAMIF/CARSAT/INRS pour la formation SDC

PRÉREQUIS

Attestation de fin de formation « Bases en prévention »
INRS dispensée en ligne (auto formation)

PROGRAMME

- Cerner le champ des missions du SDC
- Appréhender les enjeux et principes généraux de la prévention SST recommandés
- Identifier les acteurs internes et externes, et autres ressources Prévention SST sur lesquels s'appuyer
- Situer son entreprise en matière de démarche de prévention
- Identifier, utiliser et exploiter les indicateurs et outils SST pertinents pour son entreprise
- Animer une démarche de prévention participative et pluri-disciplinaire
- Elaborer et mettre en œuvre un programme d'action Santé et Sécurité adapté

MOYENS, SUIVI, ÉVALUATIONS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, extraits vidéos, exercices, jeux et cas pratiques

EVALUATION

Quizz et cas pratiques, mises en situation

PRISE EN CHARGE

OPCO, autre financement possible : nous consulter

Statistique satisfaction : 95%

Statistique de formation : données à venir

Tarif : 1600€ HT* / participant

Durée : 4 jours (temps de mise en pratique entre chaque jour de formation)

Format : Présentiel

Session garantie pour 5 participants minimum

*Tarif intra entreprise sur demande

Envie de vous inscrire à cette formation ?

Contactez Julien Soriot

07 88 66 68 90

contact@fcp-academy.fr

LOGICIEL COMPTA PROGBAT

FACTURATION/DEVIS/SUIVI DE

CHANTIER POUR ENTREPRISE BTP

OBJECTIFS DE FORMATION

- Être en mesure de saisir et suivre ses devis, ses factures, et ses clients
- Proposer à l'entreprise une solution sécurisée d'établissement des devis, des factures, de suivi de son poste clients
- Optimiser le cycle de facturation au sein de l'entreprise
- Conseiller à toute personne concernée dans l'entreprise de contrôler la marge, d'optimiser le chiffre d'affaires et de suivre le poste clients

PROGRAMME

- Sensibiliser aux conditions d'établissement de devis et factures
- Appréhender le cycle de fonctionnement d'un devis, d'une facture
- Etablir rapidement les documents de facturation

EVALUATION

- Quizz
- Cas pratiques

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne qui utilise un logiciel de facturation ou qui souhaite en utiliser un

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur Comptable ou chef entreprise

PRÉREQUIS

Bases en comptabilité

MOYENS, SUIVI, ÉVALUATIONS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Echanges entre participants
- Exercices, jeux et cas pratiques

PRISE EN CHARGE

OPCO, autre financement possible : nous consulter

Statistique satisfaction : 95%

Statistique de formation : données à venir

Tarif : 800€ HT* / participant

Durée : 1 jour (7h - inter ou intra entreprise)

Format : Présentiel

Session garantie pour 5 participants minimum

*Tarif intra entreprise sur demande

Envie de vous inscrire à cette formation ?

Contactez Julien Soriot

07 88 66 68 90

contact@fcp-academy.fr

AUTORISATION INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (AIPR)

OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître les différents textes et comprendre le contexte de mise en application de l'AIPR
- Reconnaître les différents réseaux sensibles
- Connaître les principes et caractéristiques des différents réseaux et les reconnaître sur un chantier
- Lire et comprendre les récépissés de DT/DICT
- Repérer et anticiper les situations à risques
- Respecter les consignes de sécurité en cas d'accroche de réseaux

PUBLIC CONCERNÉ

Salarié intervenant à proximité des réseaux aérien souenterrés. Obligatoire dans le cadre d'un ATU, pour les conducteurs d'engin(s).

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur du Bâtiment, Travaux Publics ou auditeur sur la réforme DT/DICT

PRÉREQUIS

Aucun niveau spécifique. Pièce d'identité valide obligatoire à présenter pour l'examen

MOYENS, SUIVI, ÉVALUATIONS PÉDAGOGIQUES

- Supports de cours remis aux participants
- Attestation de formation en fin de parcours
- Plateforme vidéo

PROGRAMME

- Contexte et réglementation
- La mise en œuvre du chantier
- Préparer son intervention
- Travailler à proximité des réseaux
- Règles de sécurité les 4A

EVALUATION

- QCM dématérialisé
- Test blanc
- Passage du test suite à la formation

PRISE EN CHARGE

OPCO, autre financement : nous consulter

Statistique satisfaction : 95%

Statistique de formation : 98%

Tarif : 150€ HT* / participant

Durée : 1 jour (7h inter ou intra entreprise)

Format : Présentiel ou e-learning

Session garantie pour 5 participants minimum

*Tarif intra entreprise sur demande

Envie de vous inscrire à cette formation ?

Contactez Julien Soriot

07 88 66 68 90

contact@fcp-academy.fr

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) INITIAL OU RECYCLAGE

OBJECTIFS DE FORMATION

- Prendre les bonnes décisions face à un accident de travail
- Appliquer les gestes de premiers secours
- Comprendre et analyser un risque
- Repérer et anticiper les situations à des risques

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur spécialiste en premier secours et prévention des risques

PRÉREQUIS

Aucun niveau spécifique.

MOYENS, SUIVI, ÉVALUATIONS PÉDAGOGIQUES

- Supports de cours remis aux participants
- Attestation de formation (sous réserve de réussite aux tests)

PROGRAMME

- Contexte et réglementation
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Prendre les bonnes décisions
- Secourir la victime de manière appropriée
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

EVALUATION

- QCM
- Cas pratiques

PRISE EN CHARGE

OPCO, autre financement : nous consulter

Statistique satisfaction : 95%

Statistique de formation : en attente de données

Tarif : 1800€ HT*

Durée : 2 jours (14h inter ou intra entreprise)

Format : Présentiel

*Tarif pour un groupe de 10 participants max.

Envie de vous inscrire à cette formation ?

Contactez Julien Soriot

07 88 66 68 90

contact@fcp-academy.fr